

113 projets estimés à plus de 5 millions €

Le Programme communal de développement rural a été validé pour dix ans

Bonne nouvelle pour la Commune de Gerpinnes : son programme communal de développement rural (PCDR) a été validé cette semaine par le ministre wallon de la Ruralité René Collin. « Nous avons désormais un accord de principe avec la Région pour aller chercher des subsides pour tous nos projets », se réjouit le bourgmestre Philippe Busine (cdH)

cher des subsides pour nos projets», souligne le maieur. « Des subventions qui peuvent monter jusqu'à 80 % du montant total de l'investissement. Le budget de l'ensemble de nos projets tourne au-



« Nous avons désormais le feu vert pour désigner un auteur de projet pour rénover la salle des Guichoux à Joncret »

Philippe Busine, maieur

tour de 5 à 6 millions d'euros. »

Quant au nombre de projets inscrits dans le PCDR, on peut dire qu'ils sont nombreux. « On en compte près de 110 repartis en huit thématiques », précise le bourgmestre. « Certains seront subsidiés,

d'autres, de moins grande envergure, pourront être financés sur fonds propres. »

Il ne sera toutefois pas possible de tous les concrétiser. Parmi les dossiers, sept ont été classés comme étant prioritaires. Voici la liste :

> **1)** L'aménagement des liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes et la mise en valeur du vieux cimetière.

> **2)** La création de logements tremplins sur la place de la Scierie à Gerpinnes.

> **3)** La création d'un RAVeL entre Acoz et Mettet.

> **4)** La création d'un commerce ambulant avec promotion des produits du terroir. Comme l'annonce Philippe Busine, ce projet pourrait être réalisé sur fonds propres et « en collaboration avec le GAL (groupe d'action locale) Entre-Sambre-et-Meuse, par exemple. »

> **5)** La création d'une crèche et d'un service halte-garderie sur la place de la Scierie à Gerpinnes.

> **6)** La construction d'une maison de l'Entité au parc Reine Astrid.

> **7)** L'aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en maison de village et aménagements des abords.

Le bourgmestre précise que, pour la salle des Guichoux, « un auteur de projet va, suite à la validation du PCDR, pouvoir être désigné. »

O.PÂQ.



La création d'une Maison de l'Entité au Parc Reine Astrid figure dans le PCDR. © D.R./Pâquet/Montage SP